



Déclaration Liminaire CTL du 1^{er} Juillet 2021

Madame la Directrice Régionale ,

Nous sommes heureux d'être enfin conviés à un CTL comportant notamment à l'ordre du jour la mise en place des nouvelles modalités de télétravail.

Vous qui êtes d'habitude si prompte à appliquer stricto sensu les directives de la Direction Générale, nous constatons que vous n'avez pas tenu compte des préconisations de la note de la DG du 22/04/21 qui invitait les directions locales à tenir un CTL sur ce sujet à la mi-mai...

La campagne de télétravail a débuté, les chefs de services communiquent sur le sujet, les agents ont déjà commencé à déposer leurs demandes et les nouvelles modalités sont présentées aux Organisations syndicales seulement aujourd'hui 1^{er} juillet 2021.

Les Organisations Syndicales sont une fois de plus informées après les agents. Encore cette fois vous incarnez un dialogue social volontairement dégradé et condescendant.

Le temps est venu pour nous de vous demander, solennellement, de revenir à un dialogue social constructif, de qualité et respectueux.

Nous demandons que les représentants de la Direction cessent de porter un jugement sur nos actions syndicales.

Que vous le vouliez ou non, boycotter une instance est une démarche contestataire, au même titre que la grève.

Vous comme vos collaborateurs n'avez ni à porter un jugement sur nos actions, ni à tenter de discréditer l'exercice syndical.

Solennellement, nous demandons que vous et vos collaborateurs respectiez nos décisions, souvent intersyndicales, et cessiez d'insinuer auprès des personnels que ces actions sont contraires à leurs intérêts.

Vous comme nous sommes tous adultes responsables. Mais nous contrairement à vous avons été choisis et élus par les personnels, ce qui, vous en conviendrez est on ne peut plus respectable.

Nous déplorons que ces relations condescendantes soient visiblement devenues la règle dans cette direction.

A l'image de Mr Cabanel, responsable du pôle pilotage et ressources qui n'a ni éprouvé le besoin de rencontrer les représentants de la CGT ni estimé que ses nouvelles fonctions l'y incitent.

De mémoire d'élus en Gironde, c'est une première, vous-même Mme la directrice ne l'avez pas fait!

Le 21/06/21 dernier, l'intersyndicale a envoyé une lettre ouverte au directeur général demandant un réel dialogue social, des réponses concrètes aux revendications légitimes des personnels et l'arrêt des décisions unilatérales prises par l'administration.

Ces revendications pourraient passer par un cycle de discussions regroupées sous 4 items:

- le droit et les garanties des personnels,
- les conditions de travail et télétravail,
- le pouvoir d'achat rémunération et promotions internes,
- les missions et structures

Au plan local, nous demandons pour le moins:

- que les organisations syndicales soient informées de tous les projets de redéploiements d'emplois et de toutes modifications impactant les services et les missions **en amont** des éventuelles rencontres des représentants de l'administration avec les personnels concernés,
- que les organisations syndicales soient destinataires des plans des locaux restructurés en même temps que les chefs de services concernés et non quelques jours avant la tenue des groupes de travail du CHS,
- un suivi médical annuel pour tous les agents en situation de télétravail en Gironde,
- la mise en ligne du registre hygiène et sécurité depuis la page d'accueil ULYSSE 33.

Les élus en CTL pour la CGT